

Ambiguïté du discours des clercs sur la pauvreté (XVII^e-XVIII^e SIÈCLES)

S'il n'est pas rare, aux XVII^e et XVIII^e siècles, que les prédicateurs prêchent sur la pauvreté, il s'agit généralement de la pauvreté volontaire à fin religieuse. La pauvreté, comme manque du plus vital nécessaire, est plutôt traitée dans des sermons sur les abus de la richesse ou sur l'aumône. Or le discours des gens d'Église sur la pauvreté n'est pas univoque. D'une part, il insiste sur l'"*éminente dignité des pauvres*", leur intimité avec Jésus-Christ ; d'autre part, les arguments en faveur des pauvres se révèlent à double tranchant, soit qu'ils subliment tellement la pauvreté –condition de la perfection chrétienne– que ce sont les riches qui paraissent paradoxalement à plaindre ; soit qu'ils invitent instamment les pauvres à la patience et à la soumission, sans jamais contester le caractère naturel, voire *providentiel* de leur état.

Pourtant, le XVII^e siècle a été, concrètement, le "Grand siècle" de la charité. Elle a dépassé la traditionnelle aumône "manuelle", pour fonder des institutions destinées à aider les plus démunis : mendiants, invalides, vieillards, prostituées, enfants trouvés ... Il faut être conscient de la révolution mentale que cela a pu représenter. Saint Vincent de Paul eut bien des difficultés à faire admettre aux *Dames de la Charité* la légitimité de secourir ces "bâtards" que les préjugés du temps considéraient comme les "fruits du péché". On assiste même, exceptionnellement, à un début de prise de conscience des causes politiques ou sociales de la pauvreté.

Un discours spirituel sur les pauvres...

Que la théologie et la morale catholiques aient parlé en l'honneur de la pauvreté et en faveur des pauvres, il n'y a là rien que de conforme à la tradition, depuis l'Ancien Testament, avec la place prophétique des "*pauvres de Yahvé*", puis les Évangiles manifestant la prédilection de Jésus pour les pauvres (« Heureux les pauvres », Mt 5,3 ; Lc 6,20). C'est à eux qu'il est venu « annoncer la Bonne Nouvelle » (Mt 11,5 ; Lc 7,22). D'ailleurs, l'Église primitive a d'abord touché les plus pauvres : travailleurs, esclaves, étrangers. La pauvreté y était tellement tenue pour une vertu majeure qu'en entrant dans l'Église ou y cherchant la perfection, beaucoup abandonnaient leurs biens se faisant pauvres pour le Royaume.



"*L'éminente dignité des pauvres*" est le thème d'un sermon de Bossuet, pour le dimanche de la Septuagésime (février 1659), aux Filles de la Providence, récente institution d'éducation créée en faveur de jeunes filles pauvres et abandonnées. Le prédicateur parle devant saint Vincent de Paul, principal artisan du développement des œuvres charitables, et de puissantes donatrices.

« Mesdames, dans les soins que vous prenez de cette maison, regardez avec respect les pauvres qui la composent. Méditez sérieusement en la charité de Notre-Seigneur que, si les honneurs du siècle vous mettent au-dessus d'eux, le caractère de Jésus-Christ qu'ils ont l'honneur de porter les élève au-dessus de vous ; honorez, en les servant, la mystérieuse conduite de la Providence divine qui leur donne les premiers rangs dans l'Église avec une telle prérogative que les riches n'y sont reçus que pour les servir. »

Dire quelques vérités évangéliques à de grandes dames, en cherchant à les émouvoir pour les intéresser au financement d'une œuvre, ne demande que du talent. Prêcher sur le "*mauvais riche*", le jeudi de la deuxième semaine de Carême 1662, au Louvre, devant le roi et la cour, requiert davantage de courage. La conjoncture économique est désastreuse : intempéries, mauvaises récoltes, mortalité par maladies et malnutrition, tout accable ceux qu'accablait déjà la misère. Bossuet, trop souvent présenté comme un courtisan, n'hésite pas devant ce roi, —dont il fait pourtant l'image de Dieu dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*— à dénoncer le drame qui se vit :

« Dans les provinces éloignées et même dans (Paris), au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir : vérité constante, publique, assurée ... Ne nous semble-t-il pas que ... tant de cruelles extrémités que nous savons, nous reprochent devant Dieu et devant les hommes ce que nous donnons à nos sens, à notre curiosité, à notre luxe ? Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres : la faim a tranché le doute, le désespoir a terminé la question ; et nous sommes réduits à ces cas extrêmes où tous les théologiens nous enseignent que si l'on n'aide pas le prochain selon son pouvoir, on est coupable de

sa mort ; on rendra compte à Dieu de son sang, de son âme,... Sire, c'est aux rois à agir ; eux-mêmes ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, mais ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. »

Le caractère inadmissible de la misère est donc bien posé, à l'occasion, par les clercs. Ces interventions peuvent avoir une efficacité concrète. Dans le cas précis de ce Carême 1662, le roi aurait, négocié des achats de grains à l'étranger pour pallier la disette, et les grands de la cour auraient puisé dans leurs bourses pour subvenir aux urgences. D'autres textes, diffusés anonymement, sont encore plus vigoureux. Entre 1691 et 95, Fénelon écrit à Louis XIV une lettre très sévère. Il s'appuie sur une analyse politique de la situation : les guerres, les mauvaises récoltes, une fiscalité injuste, mais il rappelle surtout les devoirs religieux d'un roi vis-à-vis de son peuple :

« Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants meurent de faim ... Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. ... Les émotions populaires deviennent fréquentes. Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages. »

En tant que précepteur du duc de Bourgogne (1689-99), Fénelon essayait de former la conscience de son élève, susceptible de régner un jour, avec des principes relevant davantage de la morale chrétienne que des sciences politiques : *« Avez-vous cherché les moyens de soulager les peuples, et de ne prendre sur eux que ce que les vrais besoins de l'État vous ont contraint de prendre, pour leur propre avantage ? ... N'avez-vous point mis sur les peuples de nouvelles charges pour soutenir vos dépenses superflues ? »*

Comme il s'est toujours montré préoccupé du sort temporel et du bien spirituel du "peuple".de son diocèse de Cambrai, on peut donc penser que ses interventions en faveur des misérables sont bien celles d'un pasteur angoissé, non d'un courtisan rebelle ; il n'en fut pas moins disgrâcié.

... Non dénué d'ambiguïté...

Pour ne pas interpréter de façon erronée le discours ecclésiastique sur la pauvreté, il ne faut donc pas en oublier les perspectives prioritairement morales et pastorales. C'est pour cela qu'il paraît souvent très conformiste aussi bien dans sa défense des "bons pauvres" (car il en est de "mauvais" : ceux qui sciemment ne veulent pas travailler) que de ses condamnations contre les "mauvais riches" (car il en est de "bons", en particulier ceux qui sont "aumôniers").

Les "pasteurs" ne sont pas des militants politiques ou sociaux ; ils font preuve parfois d'une naïveté un peu désarmante. Ainsi, pour souligner l'"éminente dignité des pauvres", Bossuet imagine, après saint Jean Chrysostome, deux villes dont l'une ne serait composée que de riches, et l'autre que de pauvres. La plus heureuse, la seule viable serait, bien sûr, la ville des pauvres, car :

« Cette ville de riches aurait beaucoup d'éclat et de pompe, mais elle serait sans fondement assuré. L'abondance, ennemie du travail, incapable de se contraindre et par conséquent toujours emportée dans la recherche des voluptés, corromprait tous les esprits et amollirait tous les courages par le luxe, par l'orgueil, par l'oisiveté ... Au contraire, dans l'autre ville où il n'y aurait que des pauvres, la nécessité industrielle, féconde en inventions et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les aiguiserait par l'étude, leur inspirerait une vigueur mâle par l'exercice de la patience. »

Ce point de vue sur les effets moralement salutaires du travail, rendu indispensable par le besoin, semble partagé par bon nombre de prédicateurs. Yves-Michel Marchais, modeste curé de campagne pendant les guerres de Vendée, pousse l'argument plus loin. Après avoir vilipendé les vices des riches, il s'écrie :

« Il n'en est pas ainsi des pauvres ... Comme chacun s'occupe sérieusement à travailler pour gagner sa vie, on y trouve rarement de ces occasions de dissipation et de crimes. Les amis qu'on s'y fait ne sont communément que des compagnons de fatigues avec lesquels on ne sait que partager ses peines ; et au lieu de passer les jours en partie de plaisir et de jeux, on ne pense qu'à se consoler mutuellement et à prendre tous les moyens possibles pour ne pas tomber dans une plus grande indigence.

« Un ouvrage fini, il faut en commencer un autre ... Et si quelquefois il faut prendre du repos et du délassement, la modestie et la sobriété sont des règles parce que, quand il n'y aurait pas d'ailleurs des motifs de religion et d'amour de Dieu, on n'a pas le moyen ni de faire de grandes dépenses, ni de se reposer et de se réjouir longtemps. »

La suite illustre encore mieux notre thème de l'ambiguïté :

« À l'abri des écueils attachés aux richesses (sic), ils n'ont qu'à supporter avec courage les fatigues de leur condition, les peines qui les accompagnent, l'ennui qui les suit, et offrir à Dieu tout ce que peut avoir de dur le fardeau de la pauvreté ... Qu'ils renoncent à ces plaintes aussi inutiles que multipliées et à cette lâche jalousie contre leurs supérieurs ou des égaux qu'ils croient plus heureux qu'eux. »

Sans mettre en doute la sincérité de l'auteur, on voit combien une telle attitude tend à conserver la société en l'état, et risque de justifier ses plus grandes injustices ; alors même que le bas clergé, surtout rural, était le défenseur naturel du petit peuple, et souvent le seul.

Souvent, le discours s'adresse « aux riches qui ne sont jamais contents » (Cf. La dédicace de *La Pauvreté contente*, 1655). Ce livre de direction spirituelle veut empêcher les nantis de se laisser enliser dans l'excessif bien-être, l'esprit de jouissance, la recherche du gain à tout prix, la dureté à l'égard des nécessiteux : « Ce qui rend un homme content, ce n'est pas d'avoir beaucoup, mais de n'avoir besoin de rien; et comme le plus riche peut être pauvre, s'il désire beaucoup de choses, aussi le plus pauvre peut être riche, s'il n'en désire aucune ... Tant que vous n'aurez rien, rien ne vous manquera. » Ce truisme ascétique qui s'adresse à des pauvres volontaires assumant des privations réelles au nom d'un idéal plus élevé, permet en même temps de rappeler aux riches l'inutilité de l'accumulation de biens : « Pourquoi attendre à donner votre bien aux pauvres, lorsqu'il vous faudra sortir de ce monde et aller en un lieu où personne n'en voudra ? Ferez-vous l'aumône aux bienheureux, qui, ayant en Dieu toutes choses, n'ont besoin de rien ? »

Compte tenu de l'état d'indigence sous-humaine frappant une partie notable de la population, les raisonnements de l'auteur frisent parfois d'odieux sophismes : « Les pauvres contents sont exempts de la peine d'amasser, du soin de conserver et de la douleur de perdre » ! Quant à l'évocation de la "table du pauvre", elle ne manque pas d'humour noir : « La faim assaisonne (sic) le repas des pauvres contents ... On n'y engraisse pas, il est vrai, mais sommes-nous de ces animaux, dont le plus gras est le meilleur ? (Elle) n'incommode ni la bourse, ni la santé. Qui mange pour vivre ne meurt pas des excès qu'il fait. »

Dans la vie quotidienne, affronté à la misère, le clergé est souvent tiraillé entre des exigences contradictoires. Durant le XVII^e siècle, l'Église a multiplié les écoles paroissiales ou conventuelles, à la fois désireuse de mieux catéchiser les fidèles, et consciente des chances de promotion que représente l'alphabétisation pour les enfants pauvres. On y reçoit gratuitement les indigents, à côté des enfants dont les parents paient l'instruction. D'où conflit, parfois : les maîtres sont sollicités pour séparer les élèves, « les personnes de condition n'étant pas bien aisées que l'on mette leurs enfants avec les pauvres, qui sont ordinairement pleins de vermine et de saleté en leurs habits aussi bien que dans leurs paroles ». Or l'éducation reste une œuvre de "charité" ... Aussi des évêques, tel Mgr Grimaldi à Aix (ordonnance synodale de 1672), rappellent aux maîtres d'avoir : « un même soin de l'instruction des pauvres que des riches ; (ils) les recevront dans leurs écoles avec même estime et affection. » On peut penser que plus d'un directeur a dû tolérer la ségrégation, sans laquelle les élèves payants, permettant à l'école de subsister, seraient partis vers des pensions plus élitistes.

Finalement, si la pauvreté est une "voie assurée de salut" pour ceux qui s'en contentent, elle est encore plus utile pour les riches faisant un bon usage de leurs richesses, en faveur d'œuvres caritatives. Pauvres et riches vivraient, pour beaucoup de clercs, des états complémentaires dans une sorte d'harmonie sociale préétablie, trop vite brisée par l'avarice des "mauvais riches" et la paresse des "mauvais pauvres".

... MAIS QUI INAUGURE PEUT-ÊTRE UNE RÉVOLUTION MENTALE

À propos des ambiguïtés de l'attitude d'une partie du clergé sur la pauvreté., nous n'avons pas abordé un autre problème, celui posé par la richesse de l'Église en tant que corps (en France, 10 % du sol avant la Révolution). Il reste que, concrètement, l'Église est à peu près la seule institution d'Ancien Régime qui se soit portée effectivement et efficacement — au nom d'un Dieu d'amour — au secours des déshérités.

Même s'il ne résume pas toute l'invention caritative du XVII^e siècle, saint Vincent de Paul symbolise bien ce courant de fond, et sa pensée a inspiré plus d'un fondateur : « Allons donc, mes frères, et employons-nous avec un nouvel amour à servir les pauvres et même cherchons ... les plus abandonnés, reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. » Il sait trouver des solutions "humaines" à des misères concrètes ; peut-être banales aujourd'hui, elles étaient novatrices, comme de recueillir ensemble deux vieux époux indigents afin qu'ils finissent leurs jours ensemble, au lieu de procéder à la séparation des sexes habituelle dans les hospices.

Il serait intéressant, pour notre propos de résoudre l'énigme des relations de M. Vincent avec l'Hôpital général de Paris. Membre du Conseil de conscience jusqu'en 1653, il n'a pu en ignorer le projet ; d'autant qu'il rêvait d'offrir gîte et couvert aux misérables dénués de toit. Le *Code de l'hôpital général* (avril 1656) fait d'ailleurs expressément allusion à la remise prochaine de l'aumônerie aux lazaristes. Or, saint Vincent la refuse. N'est-ce pas l'aspect carcéral pris par l'hôpital une fois réalisé, qui le rebute ? Il n'est pas le seul à réagir de la sorte. Le capucin Yves de Paris s'exclame dans *Les Œuvres de miséricorde*, en 1661 : « *Quoi ! les riches auront réduit les pauvres à l'extrémité par leur avarice, et puis ils en feront des captifs pour n'en être point incommodés ...* »

Quoique la montée de l'esprit "capitaliste" rejette alors, moralement et physiquement, les "oisifs", beaucoup de chrétiens gardent, vis à vis des mendiants, la vision du pauvre *image du Christ*. Le législateur doit rappeler l'interdiction de donner l'aumône, et surtout de frapper les archers qui tentent d'arrêter les vagabonds pour les interner à l'hôpital (arrêt du Parlement du 18 avril 1657). La politique royale du "*grand renfermement*" est toutefois soutenue par une partie de l'opinion et du clergé, qui se sent responsable de l'*ordre*. La tradition de l'aumône personnelle se maintient pourtant et continue à passer pour méritoire.

Une lettre du contrôleur général des finances Terray à l'intendant de Dijon, (23 juin 1773), nous révèle des noyaux d'opposition à la politique royale ; elle se plaint des religieuses de l'hôpital de Saint-Reyne qui « *s'opposent avec violence, injures et menaces aux visites que la maréchassée veut faire dans les cours de cet hôpital et qu'ils font évader les vagabonds et les mendiants qui sont dans l'usage de s'y rendre à certains jours* ».

Outre ces résistances actives, on constate que, bien avant les philosophes, des ecclésiastiques critiquent, au nom de leur foi, un système qui réduit une partie de la population à la misère. *La Pauvreté contente* (1655), dont nous avons pourtant souligné le conformisme, dénonce le fait que les riches considèrent comme insupportable la présence des pauvres : « *Parce qu'en les voyant, vous ne voulez point entendre la voix de la nature qui ..., ayant fait le monde égal pour tous, vous accuse de l'avoir partagé entre vous seuls ; car il n'est pas juste que vous possédiez tout et que les autres n'aient rien.* » Rousseau, Diderot, Marat, Babeuf peut-être, n'auraient pas mieux dit. Dès le XVII^e siècle, quelques clercs, découverts au hasard des procédures judiciaires, dépassent la leçon de charité vers une critique politique d'un régime incapable d'atténuer la pauvreté. Fléchier, racontant les *Grands Jours d'Auvergne* (1665), évoque le cas d'un « bon curé de village condamné à un an de bannissement :

« (Il) *s'était emporté contre le roi et ses ministres. Il avait dit fort sérieusement à ses paroissiens que la France était mal gouvernée, que le peuple n'avait jamais été plus tourmenté, et plusieurs autres choses de fort grande édification ... Ce petit peuple trouva le prône fort bien raisonné ce jour-là, et que c'était une grande vérité que la pensée de vivre sans payer la taille.* »

Combien d'autres ont pu tenir un langage aussi vigoureux sur la pauvreté, qu'ils connaissaient personnellement quand ils étaient à la portion congrue ? Combien, à cause de ce hiatus entre l'espérance qu'ils étaient chargés d'annoncer et la dure réalité d'une société peu évangélique, ont accueilli les débuts de la Révolution comme la promesse d'une plus grande justice ? Pourtant, ils restaient généralement, idéologiquement et socialement, des hommes d'Ancien Régime...

Marcel BERNOS